

Périodiques non canadiens

Elle poursuit:

Je me suis publiquement opposée à cette démarche. Elle est discriminatoire et injuste—c'est une menace à la vie d'un immigrant reçu (société) de première qualité depuis plus de 30 ans. Non seulement *Reader's Digest* a offert des emplois et des occasions d'écrire à bien des Canadiens à l'intérieur d'une petite industrie—l'édition de périodiques—mais plus que tout autre périodique publié au Canada, il a offert, chaque mois, des articles d'actualité et des informations (sérieuses et bien documentées) de toutes les parties du Canada, créant ainsi un lien entre ces dernières.

J'ai déjà cité les lignes suivantes dans lesquelles le député soutient qu'elle continuera sa lutte contre la mesure projetée, lorsque celle-ci sera présentée à la Chambre. Cela me rappelle le jour où le chef de l'opposition (M. Stanfield) a demandé au premier ministre (M. Trudeau) quand il allait envoyer l'inflation au tapis et il a ajouté que si c'était là un match de lutte nos billets d'entrée avaient déjà coûté trop cher même s'ils étaient gratuits. J'ai hâte de voir la suite de ce match.

Le député continue ainsi:

Votre lettre est l'une des nombreuses que je ferai parvenir au premier ministre, en les accompagnant de mes propres doléances. Le premier ministre et d'autres ministres connaissent très bien mon point de vue et c'est avec gratitude que j'ai reçu votre lettre visant à empêcher la suppression de *Reader's Digest* au Canada.

Certaines personnes—dans certains cas, elles étaient mal informées, dans d'autres, il s'agissait de distorsion délibérée—ont essayé de convaincre la population que *Reader's Digest* recevait des subventions du gouvernement. C'est faux. Il s'agit tout simplement de laisser la liberté de choix aux annonceurs au Canada, pour vendre leur produit.

Il est évident que si on les pénalise parce qu'ils veulent annoncer dans le périodique de leur choix, ils n'auront pas nécessairement recours à un nouveau moyen de diffusion; plusieurs pourraient s'adresser au *Digest* américain ou aux journaux, à la télévision, à *Maclean's* et à *Chatelaine*, déjà surchargées de publicité, par rapport au nombre d'articles d'actualité et d'informations.

Je pense également que nous avons le droit, en tant que citoyens, de choisir le périodique qui nous plaît. Je suis heureux que le *Reader's Digest* offre aux Canadiens non seulement une bonne proportion d'écrits d'auteurs canadiens mais aussi des articles sur des sujets d'intérêt universel ou international.

Je préfère aussi *Time* à *Newsweek*, *US News and World Report* et d'autres, pour la même raison; *Time* présente des dossiers concis et objectifs sur l'actualité internationale ainsi que des rapports exhaustifs, brefs et bien écrits sur la situation au Canada.

L'auteur poursuit en donnant de façon assez détaillée tous les inconvénients du bill.

● (1730)

J'aimerais bien que les députés prêtent attention à l'oreille au paragraphe suivant; le député de Vancouver Kingsway poursuit en ces termes:

Personnellement, à titre d'écrivain, je crains que le bill ne supprime un bon marché pour les auteurs et les secteurs connexes, notamment les nouveaux venus dans ce domaine. Si *Reader's Digest* met un terme à ses activités au Canada, cela pourrait éliminer des emplois à Vancouver et à Montréal, faisant perdre 5.2 millions de dollars en salaires à 450 employés au Canada (y compris \$700,000 en avantages sociaux et \$600,000 en participations aux bénéfices); 22 millions au chapitre des achats de fournisseurs canadiens; 1.6 million en impôts; 3 millions en frais postaux de 1^{re} classe (sans compter ceux de la distribution de la revue). La société a investi 8 millions dans l'immobilier, les presses et autres biens d'équipement au Canada.

A mon sens, le parti libéral offre toujours un lueur d'espoir. L'espace d'un instant lorsqu'ils arrivent à la Chambre, les députés libéraux agissent comme s'ils avaient une intelligence bien à eux et qu'ils n'avaient pas mis leur indépendance au vestiaire. Voici un exemple de ce que l'honorable représentante pensait encore en avril dernier.

Je ne suis pas certain d'être d'accord avec le paragraphe qui suit, bien que j'admets que la plupart des arguments

[M. McKinnon.]

qu'elle met de l'avant, surtout dans le paragraphe précédent. Elle poursuit:

Hélas, un petit groupe de pression sous le nom d'emprunt de «Comité pour un Canada indépendant» qui possède des intérêts dans le monde de l'édition, utilise ce moyen pour éliminer la concurrence. Sans cette concurrence—et la qualité qu'offre cette revue—les éditeurs de certaines revues persévéreront dans leur médiocrité, s'ils ne s'y encroûtent pas davantage. Le Comité pour un Canada indépendant a été lancé avec ce qui semblait, du moins en apparence, d'excellents objectifs.

Ce sont ses propres paroles, non les miennes. Elle poursuit:

Aujourd'hui, ils sont maintenant faussés—plus anti-américains que nationalistes. Dans un cas comme dans l'autre, j'estime que le nationalisme culturel dans notre village planétaire actuel est à la fois sot et enfantin, dans le dernier quart de notre XX^e siècle.

Je me suis toujours opposé et m'opposerai toujours, à toute tentative visant à mettre fin à l'existence et à la responsabilité publique de *Reader's Digest* au Canada.

Voilà un serment à décourager la mort, n'est-ce pas? Malheureusement, il ne s'appliquait pas au 13 novembre. Et la lettre se termine ainsi:

Je vous remercie de votre lettre et de vos efforts pour soutenir dans l'existence une entreprise essentielle et tellement importante pour la maturité nationale canadienne.

Veuillez agréer... etc.

Simma Holt, député
Vancouver Kingsway

Je suis heureux de verser au hansard les opinions véritables du député; ses commettants et son parti pourront en prendre connaissance. Elle sera ici ce soir, sinon de corps, du moins d'esprit.

Le bill à l'étude traite de trois secteurs des media: les revues, les journaux et la télévision. On a beaucoup parlé des revues, et avec raison, mais à mon avis, les journaux seront touchés aussi. On peut se demander comment les journaux parviendront à publier 80 p. 100 de contenu canadien. Vu l'importance des événements internationaux, je soupçonne que les Canadiens voudront plus que 20 p. 100 de nouvelles provenant de l'étranger.

On pense à la guerre du Vietnam et à la crise de Watergate qui se sont produites en même temps. On se demande si une revue canadienne devrait être limitée à imposer à 20 p. 100 seulement des points de vue étrangers à une pareille époque. Je crois que nous pourrions avoir un mal extrême à vouloir réglementer ou censurer nos journaux et revues pour faire respecter cette règle arbitraire de 80 p. 100. On dirait qu'elle nous arrive de but en blanc et elle est d'un pourcentage beaucoup plus élevé qu'on aurait cru. On croyait que ce serait une règle de contenu canadien à 51 ou 60 p. 100. Les semaines et les mois ont passé et il est maintenant trop tard pour que les principaux éditeurs puissent se rebiffer. Ils ont été mis en présence du fait accompli que le pourcentage serait de 80 p. 100, chiffre qu'il leur est quasiment impossible de respecter.

Au fait, ils se sont décarcassés pour se départir de leurs avoirs étrangers. La plupart des compagnies ont sincèrement essayé de hausser la participation canadienne à la propriété de la compagnie au niveau requis. Il est assez injuste de leur imposer maintenant un pourcentage de contenu propriété canadien de 80 p. 100, qui pose un problème insurmontable.

Au sujet de cette ingérence dans leurs affaires en vue de leur dire exactement ce qu'ils peuvent publier, j'aimerais rappeler aux députés que la commission Davey sur les media a attiré l'attention sur les horreurs administratives qu'entraînerait une loi tentant d'imposer aux publications un certain contenu canadien. Il m'arrive rarement d'être d'accord avec le sénateur Davey, mais je crois qu'à une